



PRESENTATION DU PROJET DE L'UPI

AU LYCEE VAUBAN
SITE DE LANROZE

SOMMAIRE

- La loi du 11 février 2005
- Les objectifs de l'UPI
- Le public concerné
- Les indicateurs d'orientation en UPI lycée
- Les modalités de la scolarité
- Le parcours scolaire en UPI
- Fonctionnement de l'UPI
- De la formation à l'insertion
- Après l'UPI lycée
- Le réseau de partenaires

Ce que dit la loi du 11 février 2005

“pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ”

Article 2 « ..., l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie... »

AINSI



Les Unités Pédagogiques d'Intégration (UPI) ont pour mission d'accueillir des élèves handicapés afin de leur assurer le maintien ou l'intégration en milieu scolaire ordinaire

LES OBJECTIFS

***Scolariser des adolescents handicapés dans le circuit classique ordinaire**

(ici en lycée professionnel)

***Maintenir et développer les acquis en enseignement général**

basés sur le socle commun des connaissances et des compétences

***Développer la communication (orale, écrite et informatique) avec le milieu environnant**

- avec les autres lycéens
- avec le personnel du lycée
- avec les différents interlocuteurs rencontrés (famille, professionnels...)

***Consolider et Développer l'autonomie personnelle et sociale des adolescents :**

dans tout type d'action

- les déplacements
- les actes de la vie quotidienne
- l'activité professionnelle...

Et surtout

***Concrétiser un projet d'insertion professionnelle par divers moyens:**

- découverte de différents champs professionnels
- acquisition (*validation*) de savoirs faire professionnels, de compétences basées sur un diplôme de niveau V

PUBLIC CONCERNE

L'UPI du lycée Vauban site de Lanroze accueillera des jeunes âgés de 16 à 18/20 ans
porteurs de troubles importants des fonctions cognitives

ORIGINES PROBABLES
UPI collège
IME

ORIGINES POSSIBLES
SEGPA
ITEP
Classe ordinaire, autres...

INDICATEURS D'ORIENTATION EN UPI LYCEE

COMPETENCES TRANSVERSALES	COMPETENCES DISCIPLINAIRES	DOMAINE PRE-PROFESSIONNEL
<p>Avoir une certaine autonomie sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> *Détachement affectif *Pouvoir se déplacer seul *Capacité de communication... <p>afin de pouvoir s'adapter à la vie de lycéen</p>	<p>Savoir déchiffrer et mettre du sens à la lecture de divers documents</p> <p>Savoir écrire une phrase simple</p> <p>Savoir compter(connaître les nombres et les 2 opérations de base)</p> <p>Connaître certaines unités de mesure(masse, longueur, heure...)</p>	<p>Avoir été confronté à la préprofessionnalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> -par des activités préprofessionnalisantes en collège ou IME -par des intégration en 4^{ème} 3^{ème} SEGPA - Par des visites d'entreprises -par des stages de découverte en entreprise -par différents travaux de recherche sur les métiers...

MODALITE DE LA SCOLARITE

Temps de scolarité en UPI: en moyenne trois ans

Temps de scolarisation hebdomadaire: environ 24 h

Emploi du temps/matières enseignées

Matières Enseignées	Découverte de la vie sociale et professionnelle	Français	Histoire géographique	mathématiques	Sciences et vie de la terre	Éducation physique et sportive	Arts plastiques
Enseignants	PLP Biotechnologies	PLP français/ histoire géographique		PLP mathématiques/sciences		Certifié EPS	PLP Arts Appliqués
Horaire semaine	12h	3h	1h	3h	1h	3h	1h

Effectif: 10 adolescents maximum

Régime : uniquement des demi pensionnaires ou des externes.

Statut : lycéens et donc doivent respecter le règlement intérieur en vigueur dans l'établissement

Accompagnement:

*présence d'un AVS Co (assistant de vie scolaire collectif)(demande en cours auprès de l'inspection académique)

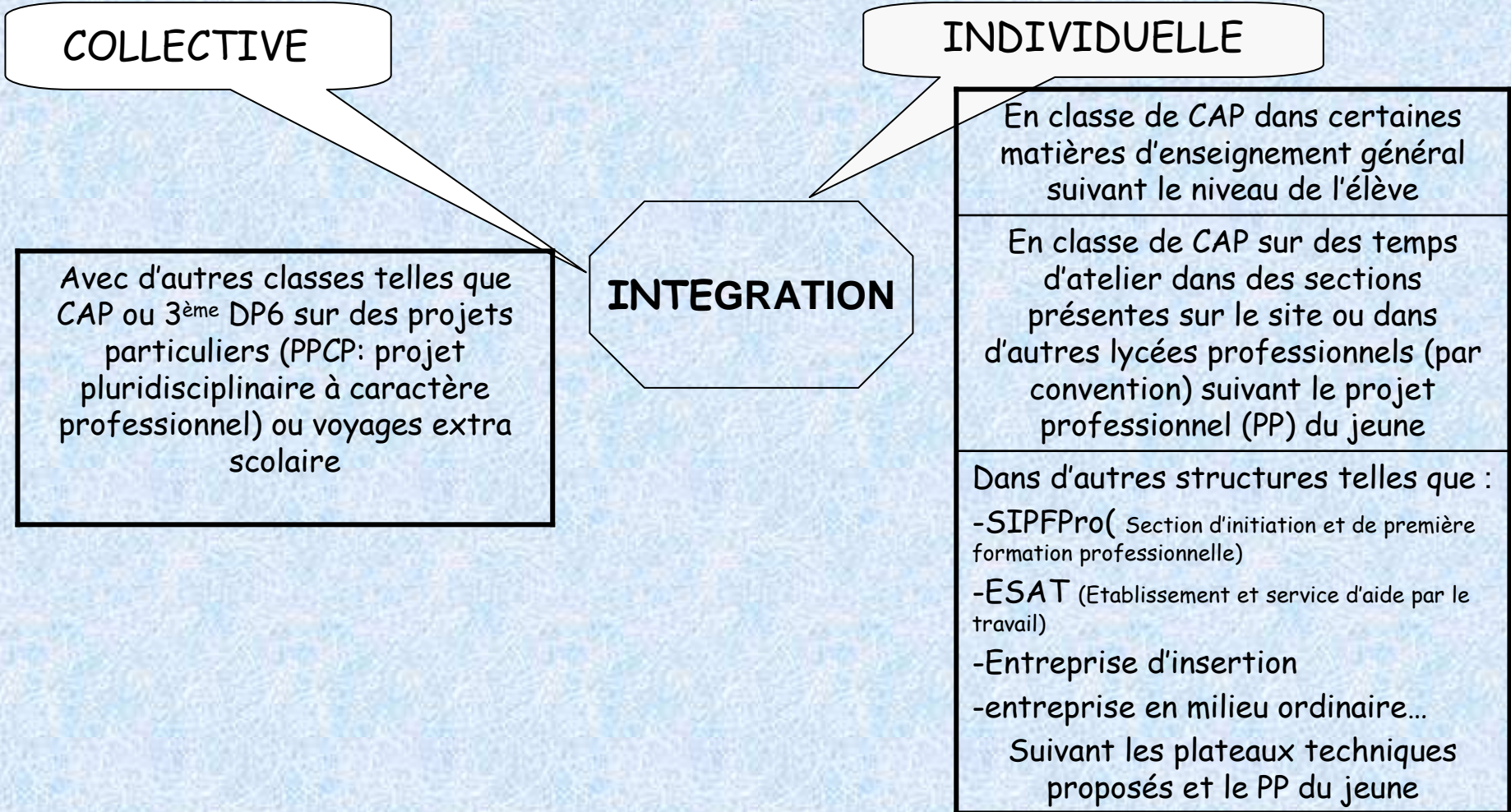
*SESSAD individuel pour les jeunes qui en relèvent (décision MDPH)

Locaux: une salle sera réservée pour l'UPI

FONCTIONNEMENT DE L'UPI

Les différentes modalités d'intégration

L'UPI est un dispositif d'intégration qui peut se décliner sous différentes formes; tout dépendra des capacités, des projets professionnels de chaque jeune.

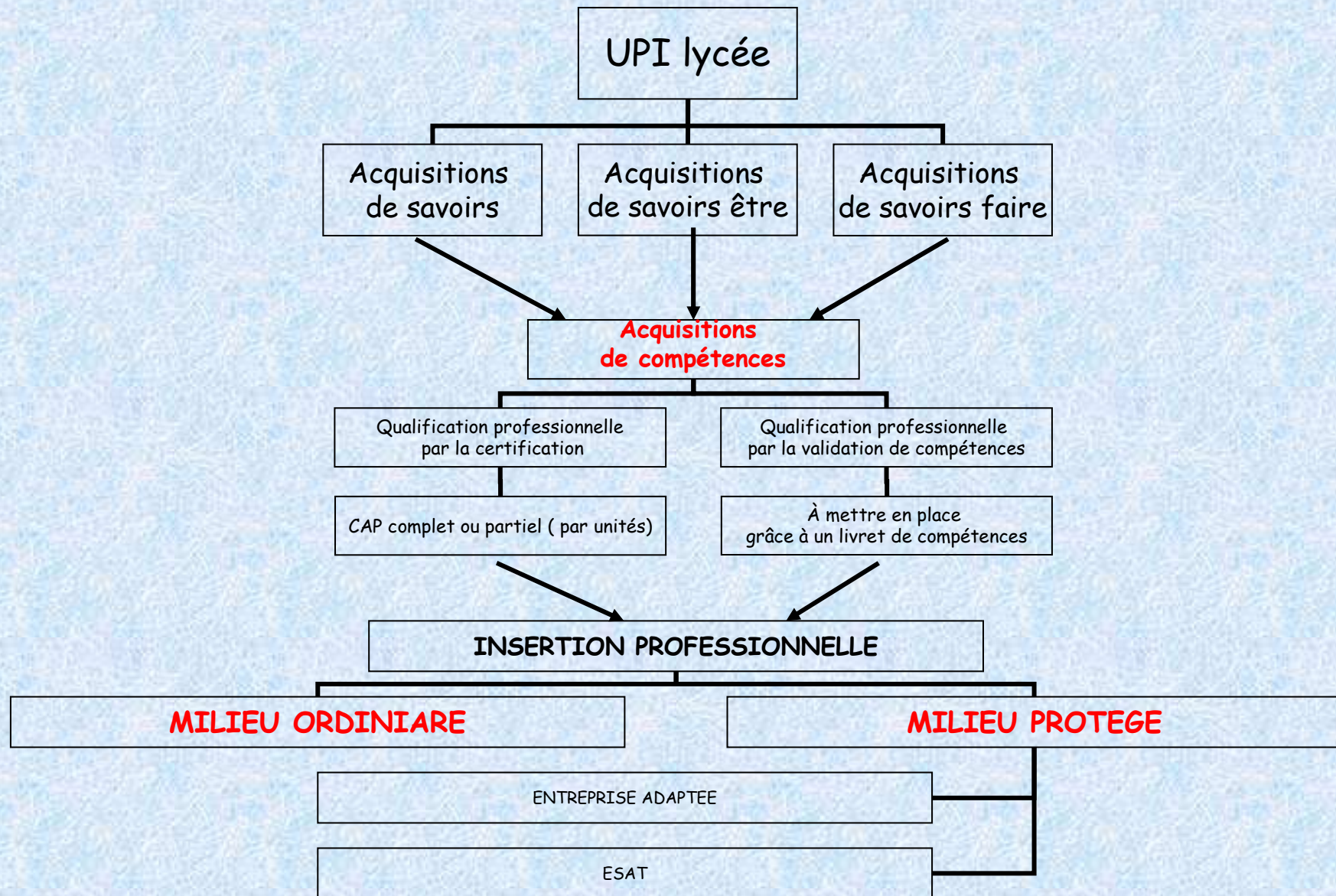


LE PARCOURS SCOLAIRE EN UPI

La moitié de la scolarisation sera basée sur l'orientation professionnelle avec des objectifs déterminés par étapes.

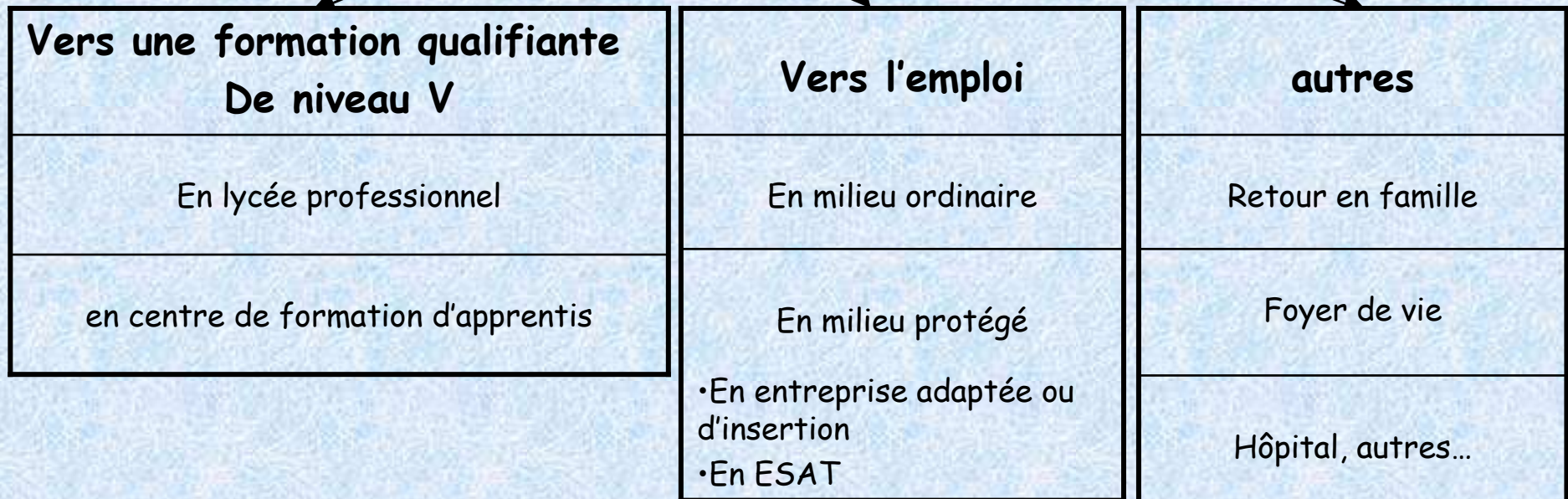
1 ^{ère} étape	2 ^{ème} étape	3 ^{ème} étape
Découverte de différents champs professionnels	Découverte d'un métier	Choix de l'orientation professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> •Visites d'entreprises •Visites de lycées professionnels •Visites de centres pour apprentis •Interventions de professionnels sur le site... •Visites d'entreprises adaptées •Visites d'ESAT 	<p style="text-align: center;"><u>Stage de découverte</u> au sein d'une entreprise choisie.</p> <p style="text-align: center;">(durée à déterminer en fonction de l'élève)</p>	<p style="text-align: center;"><u>Stages de mise en situation professionnelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> •Soit en entreprise •Soit en établissement de formation <p style="text-align: center;">Fréquences et durées à déterminer en fonction de l'élève</p> <p style="text-align: center;">But en fin de parcours réussir un stage professionnel d'une durée de 4 à 6 semaines, voire plus</p>

DE LA FORMATION A L'INSERTION via la qualification



APRES L'UPI LYCEE

Les sorties possibles



LES DIFFERENTS PARTENAIRES

EDUCATION
NATIONALE

LYCEE PRO

UPI collège

Enseignant référent

CIO

GRETA

MGI

MDPH

Chargé d'insertion pro

SECTEUR PRO

ANPE
(CAP EMPLOI)

CCI

Mission locale

CFA

ENTREPRISES

LES ENTREPRISES
D'INSERTION

EA ou CTD
(entreprise adaptée ou centre de
distribution, de travail à
domicile)

Autres...

Secteur médico-social

SESSAD

IME

ESAT

Secteur sanitaire

CMPP

HÔPITAL

famille

PARENTS

ASSOCIATIONS
DE PARENTS

FIN

MERCI DE VOTRE ATTENTION